



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27 juillet 2026

Incendies en Gironde : le monde agricole se mobilise aux côtés des services de secours

Face à une situation exceptionnelle, le monde agricole est pleinement mobilisé pour venir en appui aux services d'incendie et de secours, que cela soit en Gironde ou dans le reste du pays lorsque des feux se déclarent. Cet élan de solidarité est important; afin de lui assurer une pleine efficacité, il doit toutefois être organisé et coordonné, dans le but de garantir la sécurité de chacun et d'assurer une intervention optimale sur le terrain.

Ainsi, il est indispensable que les agriculteurs souhaitant apporter leur aide dans la lutte contre l'incendie de Gironde se signalent au préalable sur le [site de la Chambre d'agriculture de la Gironde](#), afin de faire connaître leur identité, leur matériel, et leurs coordonnées. Cette démarche permet à la Chambre d'agriculture, en lien étroit avec la préfecture, de coordonner les moyens disponibles.

Il est également primordial que les interventions des agriculteurs soient coordonnées avec les sapeurs-pompiers. Si la volonté d'agir rapidement est légitime et témoigne d'un engagement remarquable, certaines initiatives prises sans coordination conduisent des volontaires à s'exposer à des risques importants et sont susceptibles de compliquer les opérations de secours en cours. Une mobilisation coordonnée, sous l'égide de la préfecture et de la chambre d'agriculture de Gironde est la meilleure garantie d'une action à la fois efficace, utile et sûre.

Par ailleurs, ce signalement offre à la préfecture une vision globale des ressources agricoles mobilisables. Il permet ainsi d'organiser les renforts de manière plus efficace, en orientant les volontaires vers les secteurs où les besoins sont les plus importants, tout en évitant toute intervention non coordonnée dans des zones à risque.

« Je salue l'engagement des agriculteurs aux côtés des combattants du feu. Leur sens des responsabilités et leur esprit de solidarité constituent un soutien précieux dans cette épreuve. Pour être pleinement efficace et garantir la sécurité de tous, cette mobilisation doit impérativement s'inscrire dans un cadre coordonné avec les services de secours. J'appelle solennellement tous les agriculteurs qui souhaitent apporter leur aide, à le faire en se signalant et en suivant les consignes de la préfecture et de la chambre d'agriculture de Gironde ».

Annie Genevard,
Ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv